

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS

Comité Syndical du 15 février 2024 à 9 heures 30

Membres en Exercice : 31

Présents : 17 Pouvoirs : Votants : 17

Secrétaire de séance désigné : Anthony TRIFAUT

N° de délibération	Objet	Décision
2024.02.15. Ia	Protection sociale complémentaire – convention de participation avec le CDG72 pour la couverture de la prévoyance des agents	Approuvée
2024.02.15. Ib	Participation employeur à la complémentaire santé des agents dans le cadre d'une labellisation	Approuvée
2024.02.15. Ic	Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	Approuvée
2024.02.15. Id	Contrat d'apprentissage	Approuvée
2024.02.15. IIa	Compte de gestion 2023	Approuvée
2024.02.15. IIb	Compte administratif 2023	Approuvée
2024.02.15. IIc	Affectation du résultat 2023	Approuvée
2024.02.15. IId	Autorisation de programmes et crédits de paiement année 2024	Approuvée
2024.02.15. IIe	Fongibilité des crédits	Approuvée
2024.02.15. IIf	Budget primitif 2024	Approuvée
2024.02.15. III	Sollicitation commune de Challes pour l'accompagner dans l'élaboration et la planification du projet de curage de l'étang communal	Rejetée

Levée de séance à 11h45

A Connerré, le 15 février 2024

Le Président
André FROGER

